



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

P.242.21-5 – CIEC 2 / 09

Notification aux Etats parties à la Convention relative à la délivrance d'extraits plurilingues d'actes de l'état civil (Convention CIEC n° 16)

Objection du Royaume d'Espagne et du Royaume des Pays-Bas à la réserve de la République fédérale d'Allemagne

Suite à la précédente notification du depositaire du 19 janvier 2009 (CIEC 1 / 09), le Royaume d'Espagne, en date du 15 avril 2009, et le Royaume des Pays-Bas, le 17 avril 2009, ont fait savoir au depositaire qu'ils faisaient objection à la réserve formulée le 27 novembre 2008 par la République fédérale d'Allemagne concernant la Convention relative à la délivrance d'extraits plurilingues d'actes de l'état civil (CIEC n° 16), conclue à Vienne le 8 septembre 1976. Copie des notes verbales y relatives sont jointes à la présente.

En l'absence d'accord unanime des Etats contractants, la réserve de la République fédérale d'Allemagne, postérieure à la ratification par cet Etat, ne peut pas être enregistrée par le depositaire.

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de depositaire des Conventions de la CIEC.

Berne, le 28 avril 2009

Annexes ment.

